



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

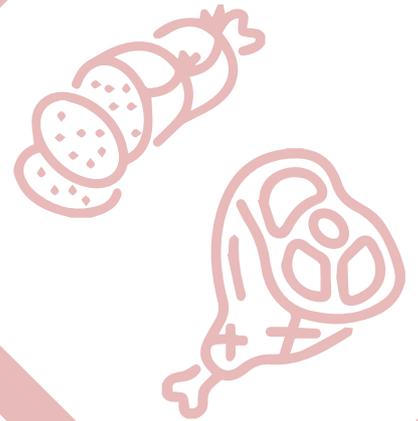


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

# Viandes blanches

LES  
ÉTUDES



Analyse des données  
financières des  
entreprises du secteur  
de la charcuterie

## **NOTE DE SYNTHÈSE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DE CHARCUTERIE TRAITEUR**

*Étude co-financée par FICT – FRANCEAGRIMER – INAPORC*



### **PANORAMA D'ENSEMBLE** *(avec et sans bilan)*

Le tissu économique est très majoritairement constitué de petites et micro-entreprises (75 %). On note une surreprésentation des personnels seniors avec près d'un tiers des dirigeants qui ont plus de 60 ans. Reflétant le profil des dirigeants, les entreprises sont également très matures avec près de 2/3 d'entre elles qui ont plus de 20 ans d'existence, contre environ 1/3 pour les industries de la viande.

En nombre d'entreprises, le marché des industries charcutières se stabilise, voire diminue avec l'impact de l'inflation sur la solvabilité des entreprises. 854 entreprises ont été recensées en 2022 ce qui représente 15 % du marché des industries de la viande. Le dynamisme entrepreneurial des entreprises de charcuterie-traiteur a d'ailleurs fortement diminué en 2022, s'établissant à 6 créations pour 10 défaillances contre 4 créations pour une défaillance en 2021.

### **PÉRIMÈTRE D'ANALYSE FINANCIÈRE** *(avec bilan exclusivement)*

En 2022, la filière des industries charcutières comptait 437 entreprises et un effectif de 27 603 salariés, représentant respectivement 33 % et 24 % de son secteur d'appartenance (industries de la viande). Le tissu économique est très majoritairement constitué de petites et micro-entreprises (76 %).

En données agrégées, la filière a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 8,8 G€, en hausse de 8,5 % à périmètre constant. Les charcutiers-traiteurs comme les industriels de la viande répondent surtout à une demande domestique, comme en témoignent leurs taux d'export respectifs (< 10 %). Les barrières technico-sanitaires et les conditions d'agrément strictes dans certains pays expliquent en partie ces taux très bas. L'ouverture à l'international pourrait constituer un relais de croissance majeur pour la filière en dépit de l'intensité concurrentielle de la part d'entreprises étrangères.

### **ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ**

Sur le plan de l'activité, les entreprises ont su démontrer leur capacité de rebond en sortie de crise avec des transferts d'achats qui se sont mécaniquement opérés (phénomène de report de la consommation hors foyer vers la consommation à domicile, et in fine normalisation des ventes en grande et moyenne surface). Cette dynamique de croissance s'est poursuivie en 2022 (+8,5 %) sous l'effet conjugué de la reprise de la consommation alimentaire en RHF et les impacts de l'inflation sur les prix de vente (cours du porc). Cette tendance semble commune à toutes les tailles d'entreprise, bien que dans des proportions moindres s'agissant des grandes entreprises (> 249 salariés).

Néanmoins si l'inflation a eu un effet favorable sur les prix affichés en rayon, le renchérissement plus rapide du prix des intrants et des coûts de production a significativement pesé sur le dynamisme commercial de la filière (-3,4 points de taux de valeur ajoutée), en particulier pour les grandes entreprises (-4,4 points). De manière générale, moins de 30 % des industriels charcutiers ont connu une hausse de leur taux de valeur ajoutée en 2022 contre un peu plus de la moitié un an plus tôt. Il est à noter que cette tendance concerne l'ensemble des entreprises du secteur des industries de la viande.

Par ailleurs, l'érosion au niveau des marges commerciales s'est répercutée sur l'ensemble des soldes intermédiaires de gestion, d'autant plus que les charges de personnel sont prédominantes dans la structure de coûts (74 % de la valeur ajoutée) et que les industriels de ce secteur font généralement le choix d'une politique d'investissement fort afin d'améliorer leur compétitivité, de répondre aux besoins des consommateurs et de s'adapter à un marché en constante évolution. Au final, 25 % des entreprises ont essuyé une perte en 2022 contre 18 % en 2021 ; c'est un niveau légèrement plus élevé qu'au moment de la crise.

À des fins d'ajustement des coûts de fonctionnement, les fabricants de charcuterie industrielle comme l'ensemble des industries de la viande ont réduit leur effort d'investissement en 2022, même s'il est resté à un niveau important. Les entreprises ont également diminué leurs effectifs ; ce phénomène concerne surtout les grandes entreprises avec une baisse enregistrée pour environ 2/3 d'entre elles. Malgré ces mesures d'adaptation, le gain économique par salarié a diminué de 6 k€ en 2022, s'établissant à 14 k€. À titre comparatif, il s'est affiché à 23 k€ pour le secteur plus large des industries alimentaires.

## **SOLVABILITÉ ET AUTONOMIE FINANCIÈRE**

Les entreprises du secteur sont globalement bien capitalisées compte tenu de la maturité du secteur. Elles affichent en effet des structures financières bien dotées en fonds propres (41 % du total du bilan en 2022) ce qui leur permettraient de solliciter les partenaires financiers dans de bonnes conditions le cas échéant. À ce titre, le taux d'endettement est resté maîtrisé (61 %) en dépit des nouveaux financements et se situe bien en-deçà de la référence de l'industrie (92 %).

Concernant les PGE, 141 M€ d'encours ont été accordés à la filière depuis le début du dispositif (situation à mai 2023); cela représente 35 % du secteur des industries de la viande. Globalement, les entreprises du secteur semblent poursuivre le remboursement du PGE sans encombre : à fin mai 2023, le capital restant dû des PGE était de 56,8 % pour le secteur de la charcuterie industrielle et de 53,7 % pour l'ensemble des industries de la viande.

Le repli des marges s'est surtout fait ressentir au niveau de l'autonomie financière des entreprises vis-à-vis des partenaires bancaires, avec un allongement d'un peu plus de 2 ans en moyenne du délai de remboursement. Il faut désormais en moyenne 7 ans et 4 mois aux entreprises pour couvrir leurs dettes à partir de leurs seules ressources internes. À l'image de la rentabilité, les grandes entreprises se sont montrées moins résilientes que les TPE et PME sur ce critère (10 ans et 7 mois).

### LIQUIDITÉ

En matière de liquidité, les positions de trésorerie se sont quelque peu dégradées face aux tensions inflationnistes (en moyenne -9 jours de CA) mais elles sont restées positives à la clôture de l'exercice. Le niveau du besoin en fonds de roulement est généralement en ligne avec la référence de l'industrie, représentant un mois d'activité en moyenne en 2022. L'approche par taille montre que plus les entreprises sont petites plus les ressources nécessaires pour financer le cycle d'exploitation apparaissent importantes.

Les grandes entreprises tirent généralement parti d'un effet ciseaux positif entre les délais de paiement aux fournisseurs et ceux de règlements aux clients. Cela leur permet d'afficher un BFR moins élevé que les entreprises de plus petite taille (en moyenne 19 jours d'écart en 2022 entre les grandes entreprises et les TPE).

### COTATION BANQUE DE FRANCE

La proportion de cotes éligibles ( $\geq 4+$ ) était proche de 70 % en juillet 2023, légèrement supérieure à la référence de l'industrie (68 %). Notons que la répartition cotes éligibles/non éligibles reflète la répartition à l'échelle des industries de la viande.

### DYNAMIQUE ENTREPREUNARIALE EN 2023

La dynamique de créations d'entreprise reste très faible en 2023 au sein du marché de la charcuterie industrielle. D'un autre côté, le niveau des défaillances enregistré en août 2023 est supérieur aux niveaux observés en août des années 2021 et 2022. Les entreprises les moins compétitives semblent pâtir des tensions inflationnistes, mais cette hausse continue traduit pour l'heure un mouvement de « normalisation » après la forte diminution à compter du début de la crise Covid (découlant de la modification temporaire des dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements, et des mesures publiques de soutien en trésorerie permettant d'éviter cet état de cessation de paiements). La faible dynamique entrepreneuriale devrait ainsi se confirmer en 2023.

## LES ÉTUDES

**Analyse des données financières des entreprises du secteur de la charcuterie  
édition mars 2024**



Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : direction Marchés, études et prospective  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 — [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR